

**M. l'Orateur adjoint:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Il est 10 heures.

**M. Knowles:** Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots sur ce bill, mais je ne voudrais pas décevoir ceux qui veulent déclarer qu'il est 10 heures.

**M. Pinard:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ignore si mon collègue veut réellement qu'on déclare qu'il est 10 heures. Il n'est pas obligé de prendre la parole sur ce bill. Nous pouvons passer au vote. S'il préfère, nous pouvons annoncer qu'il est dix heures, mais il nous reste encore quinze minutes. Je répète qu'il n'est pas obligé de parler du bill.

**M. Knowles:** A vrai dire, monsieur l'Orateur, je monopolisais le micro en attendant que le député de Nepean-Carleton (M. Baker) arrive, car c'était lui qui parlait de cette mesure législative la dernière fois qu'elle était à l'étude. Peut-être souhaiterait-il continuer.

**L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier mon honorable ami, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), de même que les hauts fonctionnaires de la Chambre qui ont eu l'obligeance de me prévenir que cette question serait mise à l'étude. Je leur en suis gré.

Comme nous le savons tous, le bill a trait au déplacement qui a déjà eu lieu. Je suis intervenu hier à la Chambre en signalant au gouvernement les problèmes qui s'étaient posés à la suite du déménagement effectué plutôt à la hâte et sans consultation en même temps que l'on procédait à la décentralisation. Cette opération a provoqué une grande détresse dans la région de la capitale nationale. Le député qui préside actuellement à nos délibérations, le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis), s'est préoccupé de la question, et j'ai cité de longs extraits de la brochure qu'il a adressée à ses électeurs en 1977. Je pense que cette brochure résumait bien la déception, la colère et l'exaspération qu'avaient suscitées ce manque de consultation.

J'ai dit ce que j'avais à dire au sujet du bill la dernière fois que je suis intervenu. Je veux maintenant aborder certaines autres questions qui tiennent à cœur aux gens de la région en ce qui concerne les relations qui devraient exister entre le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux.

La situation qui existe dans la capitale nationale est la suivante: qu'un gouvernement libéral ou conservateur soit au pouvoir, ils auront tous deux tendance à ne pas considérer la fonction publique comme une source intarissable de débouchés pour les habitants de la capitale nationale. Je puis vous dire, en me fondant sur ce que m'ont confié les gens qui sont venus à mon bureau, que cela ne passe pas inaperçu. On s'aperçoit que le gouvernement et l'opposition officielle se sont engagés et s'engageront à faire en sorte que la fonction publique ne connaisse pas une croissance aussi désordonnée qu'au début des années 70. Voilà la situation.

Et voilà la conclusion que j'en tire: si le plus gros employeur de la région de la capitale nationale adopte cette attitude, il lui incombe, de concert avec les autres niveaux de gouvernement de la région, de déterminer comment créer de nouveaux débou-

chés ici, si cela est possible. Si la fonction publique n'est pas une source de débouchés, il faudra se tourner vers le secteur privé. Et je pense que le secteur privé a un potentiel de croissance qui mérite que le gouvernement national et les administrations locales se donnent la main pour l'exploiter.

Une telle collaboration serait notamment possible dans les secteurs de pointe, monsieur l'Orateur. J'ignore si les députés qui n'ont pas l'honneur d'habiter Ottawa, sauf à titre temporaire, se sont rendu compte de l'expansion extraordinaire que les industries de pointe ont connue dans la région. C'est presque incroyable! Cette expansion s'est produite à un moment où l'électronique est peut-être en train d'ouvrir de nouvelles perspectives de prospérité au Canada. Nous avons de la chance d'avoir dans la région un secteur de pointe qui peut profiter non seulement au Canada mais au monde entier. Voilà une belle occasion pour les pouvoirs publics, à l'échelon fédéral, municipal et provincial, d'œuvrer de concert pour promouvoir ce genre de technologie et développer ce secteur qui a déjà pris énormément d'expansion tout seul, sans aucune aide.

Une des principales caractéristiques du développement de la région de la capitale nationale, c'est que, voilà bien des années, les urbanistes ont estimé qu'il fallait établir un plan à longue échéance si l'on voulait donner à cette région un caractère tout fait spécial, typiquement canadien. Ce plan d'aménagement du territoire et d'urbanisation à longue échéance s'appelle le plan Greber.

L'aménagement de la ville d'Ottawa, de la région de la capitale nationale et du parc de la Gatineau, bref l'aménagement du territoire situé sur les deux rives de la rivière des Outaouais, est le fruit de la prévoyance du gouvernement de W. L. Mackenzie King qui a retenu les services de M. Greber pour élaborer un plan qui a été suivi plus ou moins fidèlement. Résultat, nous avons une capitale d'une beauté remarquable.

• (2150)

Si nous, les habitants de la région de la Capitale nationale, voulons profiter des avantages qu'offre l'industrie de la technologie de pointe comme nous l'avons fait pour l'aménagement du terrain, nous devons établir des plans à long terme. Pour attirer ce type d'industrie, nous devons réaliser des aménagements semblables à ceux du plan Gréber. Nous avons le potentiel nécessaire pour le bénéfice et de la région et de l'ensemble du pays. Voilà qui est sûrement propre à assurer d'autres sources d'emploi, d'autres sources de recettes fiscales et d'autres sources de richesses.

Je souhaite que le gouvernement actuel ou tout autre gouvernement prenne sans tarder cette affaire en mains et commence à planifier l'implantation à long terme d'une industrie de technologies de pointe. Nous devons songer au type d'instruction que nous donnerons à nos jeunes. J'espère que le comité spécial chargé d'étudier les problèmes d'emploi des années 80 aura quelques suggestions à faire à ce sujet. Je suis sûr que les députés peuvent s'imaginer les débouchés qui s'offriraient aux briqueteurs, aux plombiers et aux autres métiers, tous genres de travaux nécessaires à l'aménagement d'une usine, à l'installation de l'équipement sans parler des marchés à long terme.